

**COMPTE RENDU SUCCINCT
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 mars 2016**

L'an deux mille seize, le 29 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

Etaient présents : Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, Madame Michèle DESCHAMPS, Monsieur Olivier GARIN, Madame Muriel CHEVRON, Monsieur Olivier MALECAMP, Madame Sylvie CAROEN, Monsieur Alain LE CUNFF, Madame Edith LOTHE, Monsieur Cédric FAUCHEUX, Maires-Adjointes, Monsieur Thierry FAVOCCIA, Madame Christine TAVERNIER, Monsieur Nicolas FOUQUE, Madame Anne-Marie BARET, Monsieur Dominique PIGEAUD, Madame Liliane CICERON, Monsieur Patrick BONNEMYE, Madame Christine BILLARD, Monsieur Yves ARDELLIER, Madame Marie-Hélène CHAPDELAINE, Madame Angélique GOUNY-OUTREBON, Madame Sandrine LOUIS, Monsieur Olivier FERON, Monsieur Nicolas PIOT, Monsieur Philippe JOLY, Monsieur Jean-Noël DAUFFY, Monsieur Raymond PIGNOL.

Absente excusée : Madame Anaïs GRAVADE qui donne pouvoir à Monsieur Philippe JOLY.

Date de convocation : 22 mars 2016

Secrétaire de Séance : Madame Christine BILLARD

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents et représentés : 27

Après avoir procédé à l'appel des Elus, Monsieur le Maire fait adopter le Compte Rendu de la séance du 19 février 2016.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

I. AFFAIRES GENERALES

- ***Délibération n°CM17/026/2016 : Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du C.G.C.T depuis le 9 février 2016***

- **Prend acte** de ces décisions :

- **Décision n°014/2016 en date du 8 mars 2016** : Signature d'une convention – SAS Terre des Mondes – Ciné-conférence du 15/04/2016 – 741 € HT
- **Décision n°015/2016 en date du 10 mars 2016** : Participations des familles – Séjour espace Jeunes à Mimizan – Du 5 au 14 juillet 2016

II. FINANCES

- ***Délibération n°CM17/027/2016 : Tarifs des services municipaux 2016***

- **Adopte** les tarifs des services municipaux proposés ci-dessous, à compter du 1^{er} avril 2016 :

2015 ↓	2016 ↓
-----------	-----------

Location des salles
(+2%)

	<i>Caution</i>			<i>Caution</i>
85 €		Arrhes	85 €	
359 € ou 471 €*	320 €	Utrillo	366 € ou 480 €*	320 €
476 € ou 583 €*	480 €	Sourgens	486 € ou 595 €*	480 €
161 €	700 €	Cuisine	164 €	700 €

* du samedi matin au dimanche 5h ou samedi matin au dimanche 15h

Concessions dans les cimetières
(Identique à 2015)

871 €	Concession funéraire perpétuelle	871 €
359 €	Concession funéraire trentenaire	359 €
180 €	Concession cinéraire 10 ans	180 €
349 €	Concession cinéraire 20 ans	349 €
517 €	Concession cinéraire 30 ans	517 €

Chauffage logements communaux
(Identique à 2015)

10.05 €	Prix au m ²	10.05 €
---------	------------------------	---------

Droits de voirie
(+2%)

22.50 €/sem	3.50 €/jour	Benne à gravats	22.95 €/sem	3.57 €/jour
12.50 €/sem	2.00 €/jour	Echafaudage	12.75 €/sem	2.04 €/jour

Droits de place
(Identique à 2015)

1 jour	54 €	Redevance d'occupation du domaine public (tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine)	1 jour	54 €
2 jours	108 €		2 jours	108 €
3 jours	162 €		3 jours	162 €
4 jours	216 €		4 jours	216 €
5 jours	270 €		5 jours	270 €
268 €		Marchands ambulants (par jour)	268 €	
824 €		Cirques (une semaine maximum)	824 €	

Adhésion bibliothèque
(Identique à 2015)

5 € / an	Prix par adulte	5 € / an
----------	-----------------	----------

Participation Espace Numérique
(Identique à 2015)

10 € / an	Ollainvillois	10 € / an
15 € / an	Extérieurs	15 € / an

Reproduction badge alarme – Espace Aragon et gymnase

Création (Prix coûtant : acquisition d'un nouveau badge + intervention d'un technicien)

-	Prix par badge	216 €
---	----------------	-------

Frais de reprographie associations
Associations fournissant le papier

0.009 €	Impression noir et blanc	0.01 €
0.082 €	Impression couleur	0.10 €

Frais de reprographie particuliers

Création

-	Impression noir et blanc A4	0.20 €
-	Impression couleur A4	0.25 €
-	Impression noir et blanc A3	0.40 €
-	Impression couleur A3	0.50 €

Tarifs reprographie doc administratifs

Tarifs encadrés par un décret n°200-1755 du 30/12/2005

0.18 € la feuille	Impression noir et blanc A4	0.18 € la feuille
2.75 €	Cédérom	2.75 €

Adoptée à la majorité absolue (4 voix contre : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

- **Délibération n°CM17/028/2016** : Taux d'imposition 2016 : vote des 3 taxes directes locales

- **Adopte** le taux des 3 taxes directes locales ci-dessous pour 2016 (augmentation de 2%).

	Taux
Taxe d'habitation	10.01%
Taxe Foncière bâti	14.49%
Taxe Foncière non bâti	60.50%

Adoptée à la majorité absolue (4 voix contre : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

- **Délibération n°CM17/029/2016** : Budget Primitif 2016 – Commune – Reprise anticipée des résultats 2015

- **Décide** de reprendre par anticipation les résultats de l'exercice 2015 au budget primitif 2016, de la manière suivante :

Investissement Dépenses

Article 001 – Résultat d'investissement reporté – Déficit 2015 : 156 323.56 €

Investissement Recettes

Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé : 138 492.51 €

Fonctionnement Recettes

Article 002 – Résultat de fonctionnement reporté – Excédent 2015 : 1 023 540.09 €

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

- **Délibération n°CM17/030/2016 : Attribution de subventions aux associations – année 2016**

- **Vote** les subventions suivantes pour l'exercice 2016 :

Bénéficiaires	2016	
	Montant	Suffrage
Subventions aux Associations 2016		
Amicale des Anciens combattants	650	Unanimité
Maison des lycéens de l'EREA d'Ollainville <i>Projet n°1 – Journée culture du Monde</i> <i>Projet n°2 – Jouer c'est apprendre</i>	- 100 -	Unanimité
Association Sportive d'Ollainville <i>Subvention exceptionnelle - Jouons ensemble</i> <i>Subvention exceptionnelle – Football tournoi international 2016</i>	20 000 400 2 000	Majorité absolue (1 abstention : M. FOUQUE*)
Association "Le Temps de Jouer"	4 000	Unanimité
Ass.Entraide du Personnel Communal	5 500	Majorité absolue (1 abstention : M. DAUFFY)
Association Paroissiale Ollainville	500	Unanimité
Club de l'Espérance d'Ollainville-La Roche	1 000	Unanimité
Comité des Fêtes <i>Subvention exceptionnelle sans précision</i>	1 000 2 000	Majorité absolue (2 abstentions : Mmes BILLARD* et CICERON*)
Ecole de Musique Emmanuel CHABRIER <i>Projet n°1 – Stage de chorale enfants et ados Toussaint</i>	12 000 -	Unanimité
Comité de Jumelage d'Ollainville La Roche <i>Projet n°1 – Euro Foot 2016</i>	1 000 3 000	Unanimité
Les Pinceaux d'Ollainville	1 400	Unanimité
Association "Epinoche du Val d'Orge" <i>Subvention exceptionnelle– Lâcher de truites</i> <i>Subvention exceptionnelle– Ecole de pêche</i>	- 300 200	Unanimité
AAPERO	100	Unanimité
Ollainville Art et Image <i>Subvention exceptionnelle –Aménagement Club Photo</i>	500 300	Unanimité
Union des commerçants et Artisans d'Ollainville	500	Unanimité
Méthode Margaret Morris	300	Unanimité
Tennis Club d'Ollainville	500	Unanimité
Subventions aux Etablissements publics communaux 2016		
Caisse des Ecoles	4 000	Unanimité
CCAS	85 000	Unanimité

* Il est noté que les conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote des subventions destinées aux associations où ils sont administrateurs

- **Délibération n°CM17/031/2016 : Budget Primitif 2016 – Commune**

- **Approuve** le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2016 comme suit :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	5 383 694.43 €	5 383 694.43 €
INVESTISSEMENT	1 408 105.38 €	1 408 105.38 €
TOTAL	6 791 799.81 €	6 791 799.81 €

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

• **Délibération n°CM17/032/2016 : Travaux de construction d'un Pôle de Services Publics – Lancement de la procédure de marché en procédure adaptée**

- **Charge** Monsieur le Maire de lancer les procédures de marchés en procédure adaptée pour la réalisation des travaux indiqués ci-dessous :

Déconstruction et démolition des ouvrages existants et construction d'un nouveau bâtiment en ossature bois destiné à accueillir les locaux et espaces suivants :

- Une Maison des Jeunes
- Une Médiathèque
- Un local pour l'Association Sportive d'Ollainville (ASO)
- Un local pour l'Association Tennis Club d'Ollainville (TCO)

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants :

- Lot n°1 - Démolitions, Installations de chantier, Travaux extérieurs	189 100.00 €
- Lot n°2 – Charpente – Murs à ossature bois	210 100.00 €
- Lot n°3 – Couverture – Etanchéité	54 200.00 €
- Lot n°4 – Revêtements de façade	127 400.00 €
- Lot n°5 – Menuiseries extérieures – Métallerie	100 400.00 €
- Lot n°6 – Doublages – Cloisons – Faux-Plafonds	65 000.00 €
- Lot n°7 – Menuiserie intérieure	77 100.00 €
- Lot n°8 – Revêtements de sols	37 100.00 €
- Lot n°9 – Peinture – Revêtements muraux	29 800.00 €
- Lot n°10 – Ascenseur	26 500.00 €
- Lot n°11 – Electricité CFO CFA	50 000.00 €
- Lot n°12 – Chauffage – Ventilation – Plomberie	105 500.00 €

TOTAL HT de	1 072 200.00 € HT
TVA 20 %	214 440.00 €
Soit un TOTAL TTC de	1 286 640.00 € TTC

- **Dit** que les sommes correspondantes seront inscrites au Budget Primitif 2016, sur le compte 21318, Opération n°26-Pôle de Services Publics dans les limites prévues dans la délibération du 19 janvier 2016 fixant les crédits d'AP/CP pour 2016.

Adoptée à la majorité absolue (4 voix contre : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

• **Délibération n°CM17/033/2016 : Régie d'avances « Menues Dépenses » : suppression**

- **décide** de supprimer la régie d'avances « Menues Dépenses » créée par délibération en date du 14 septembre 1995, modifiée le 25 février 2000 et le 29 septembre 2009

- **prend acte** qu'une régie mixte sera créée par voie de décision du Maire.

Adoptée à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/034/2016 : Demande de subvention exceptionnelle : remplacement de la chaudière de la Maison pour tous**

- **Décide** de demander une subvention exceptionnelle au taux maximum pouvant être alloué auprès du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre du remplacement de la chaudière de la Maison pour tous.

- **Charge** M. le Maire d'adresser le dossier de demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/035/2016 : Demande de subvention exceptionnelle : programme de réfection d'hydrants**

- **Décide** de demander une subvention exceptionnelle au taux maximum pouvant être alloué auprès du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la réfection des hydrants sur la commune d'Ollainville.

- **Charge** M. le Maire d'adresser le dossier de demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/036/2016 : Demande de subvention exceptionnelle : construction d'un hangar au Centre Technique Municipal**

- **Décide** de demander une subvention exceptionnelle au taux maximum pouvant être alloué auprès du Ministère de l'Intérieur, dans le cadre de la construction d'un hangar tunnel au Centre Technique Municipal.

- **Charge** M. le Maire d'adresser le dossier de demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/037/2016 : Demande de subventions au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local**

- **charge** M. le Maire de solliciter ces subventions auprès du Préfet de Région, dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement local, au taux maximum tel qu'il sera déterminé par l'Autorité compétente.

- **autorise** M. le Maire à signer tous documents afférents à ces dossiers.

Adopté à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/038/2016 : Demande de subvention départementale dans le cadre du plan de relance de l'investissement des collectivités essonniennes**

- **Prend acte** du montant de l'enveloppe financière allouée à la commune par le Département et de l'effort minimum restant à la charge de la commune.

- **Approuve** le programme des opérations suivant pour un montant de 595 938 € HT :

1)	2016	Aménagement du parking des Boutons d'Or	62 000 €
2)	2017	Réhabilitation de l'école Jacques Prévert	285 833 €
3)	2018	Aménagement de la Place de l'Orangerie	248 105 €

- **Sollicite** pour la réalisation de ces opérations, l'octroi d'une aide financière par le Département, d'un montant total de 72 889 €, répartie selon le tableau annexé à la délibération.

- **Prend acte** de la part d'autofinancement minimum restant à la charge de la commune, fixée à 30 %.

- **Approuve** le plan de financement annexé à la délibération.

- **Atteste** de la propriété communale des terrains d'assiette et bâtiments destinés à accueillir les équipements et aménagements subventionnés dans le cadre desdites conventions.

- **S'engage à :**

- ne pas commencer les travaux avant la date d'approbation de la convention d'aide financière par la Commission permanente du Conseil départemental ;

- mentionner la participation financière du Département sur le chantier et à inviter le Président du Conseil départemental ou son représentant à l'inauguration des aménagements et équipements subventionnés s'il y a lieu ;

- prendre en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien liées aux opérations du contrat ;

- conserver la propriété publique et la destination des équipements et aménagements financés pendant au moins 10 ans ;

- satisfaire l'ensemble des obligations précisées dans le règlement des contrats.

- **Autorise** Monsieur le Maire à déposer un dossier en vue de la conclusion des conventions d'aides financières selon les éléments exposés et à signer tous les documents s'y rapportant.

Adopté à l'unanimité

• Délibération n°CM17/039/2016 : Acquisition de débroussailleuses : demande d'aide financière à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

- **Sollicite** l'attribution auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, d'une aide financière au titre de l'acquisition de matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires.

- **Autorise** M. le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

III. HABITAT

• Délibération n°CM17/040/2016 : Convention de mise à disposition d'un bien immobilier par l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France à la Commune d'Ollainville : autorisation de signature

- **Autorise** M. le Maire à signer une Convention de Mise à Disposition avec l'Etablissement Public Foncier d'Ile de France dont le siège est situé 4-14, rue Ferrus à Paris (75014) représenté par M. Antoine DEVILLIERS, responsable de la direction opérationnelle concernant le pavillon sis 37, rue de Maison Rouge – OLLAINVILLE (91340).

- **Prend acte** du montant de la redevance annuelle due par la commune d'Ollainville à l'EPFIF, soit 4000.00 € HT.

- **Dit** que la convention de mise à disposition prendra effet lorsque la commune aura trouvé un locataire et sera signée pour une durée de 24 mois.

- **Prend acte** que ce pavillon sera mis à la location par M. le Maire avec signature d'une convention d'occupation précaire.

Adopté à la majorité absolue (4 voix contre : M. JOLY, M. DAUFFY, Mme GRAVADE, M. PIGNOL)

IV. ENVIRONNEMENT

• **Délibération n°CM17/041/2016** : *Adhésion à la charte régionale de la biodiversité*

- **décide** d'adhérer à la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels.

- **s'engage** à mettre en œuvre le plan d'actions en faveur de la biodiversité annexé à la délibération et renseigné sur le site de la charte.

- **autorise** M. le Maire à signer tous les documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/042/2016** : *Création des jardins familiaux : demande de subvention à l'Agence Régionale des Espaces Verts*

- **Charge** M. le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Agence Régionale des Espaces Verts pour l'aménagement de jardins familiaux.

- **Prend acte** que le projet est conditionné à l'octroi de cette subvention.

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention d'aide financière avec l'Agence des Espaces Verts.

Adopté à l'unanimité

• **Délibération n°CM17/043/2016** : *Comité Consultatif de Fleurissement : modification*

- **décide** de nommer Mme Laurence CHERIOT en remplacement de Mme Yvette CRUZILLAC, démissionnaire.

Adoptée à l'unanimité

V. TRAVAUX

• **Délibération n°CM17/044/2016** : *Raccordement des sirènes étatiques au système d'alerte et d'information des populations : signature d'une convention*

- **Autorise** M. le Maire à signer la convention relative au raccordement des sirènes étatiques au système d'alerte et d'information des populations (SAIP), et à faire procéder aux travaux préalables requis pour ces installations.

Adoptée à l'unanimité

VI. URBANISME

- **Délibération n°CM17/045/2016 : Dépôt des autorisations d'urbanisme et de travaux au bénéfice de la commune**

- **Autorise** M. le Maire à déposer au bénéfice de la commune les autorisations de travaux, d'enseigne, de permis de construire, d'aménager ou de démolir, et de déclarations préalables, pour les travaux sur le patrimoine immobilier prévus au budget 2016.

Adoptée à l'unanimité

VII. INFORMATIONS

La séance est close à 22h45.



Monsieur le Maire, Jean-Michel GIRAUDEAU

Le compte rendu détaillé de la séance sera consultable en Mairie et aux heures d'ouvertures habituelles, à compter du 12 avril 2016.